L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS,
Mercredi, (Matin,) 22 Décembre 1830.

INTERIEUR.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre.

Ayant appris hier soir assez tard que la malle du Nord était arrivée, nous avons suspendu l'impression de notre feuille jusqu'à ce matin dans l'espoir de pouvoir donner des nouvelles intéressantes; mais nous avons été complètement désappointés, car les journaux de New-York jusqu'au 1er. du courant, reçus par le courrier ne contiennent absolument rien d'Europe.

Nous donnons la traduction d'un article d'une feuille de cette dernière ville, concernant le pillage et la destruction du brick *Vineyard*, par l'equipage; ce brick avait été expédié d'ici par MM. Zacharie & Co. pour Philadelphie.

Extrait de la correspondance de M. Sanderson.

Bureau de la Gazette de New-York, le 1er. décembre.

Cinq matelots débarqués hier à Gravesend-Bay, L. I. sur lesquels on a eu des soupçons, ont été arrêtés et conduits à la prison de Flatsbush, à quatre milles d'ici. Un de ces hommes a déclaré qu'ils avaient tué le capitaine et le second du brick *Vineyard*, chargé d'espèces deux canots, et coulé à fond le batiment. Il dit qu'un des canots, ayant quatre hommes, s'est perdu, corps et biens; et que l'autre reussit à gagner la plage, où ils enterrèrent une grande somme d'argent. Les cinq matelots maintenant en prison, ont leurs poches et goussets remplis d'argent. Le *Vineyard*, dit-on, a été expédié de la Nlle.-Orléans pour Philadelphie, et avait à bord $50,000. Nous avons envoyé une personne competente à Flatsbush afin d'obtenir toutes les particularités; mais elle n'arrivera pas à temps pour le faire savoir par la malle. Celui qui a avoué ces crimes a été conduit sur la plage pour désigner l'endroit où a été deposé l'argent.—Votre &c.

LANG, TURNER & Co.

Perte du paquebot français, de Bordeaux, No. 6.—Ce navire était parti de Bordeaux pour Veracruz le 2 septembre, lorsque se trouvant à la hauteur de Jaquemel, un coup de vent lui enleva tous ses mâts. Quatre passagers et deux matelots se jetèrent dans le canot, pour tâcher de gagner terre, mais le canot fut mis en pièces, les passagers se noyèrent, et les matelots parvinrent à remonter à bord du navire. Le 29 octobre, le capitaine (Bruneche) ne voulant pas survivre à son malheur, après avoir arrangé ses affaires, se précipita du haut d'un rocher à la mer. La cargaison de ce navire était riche.

Une lettre de Gibraltar du 17 octobre, reçue à New-York, dit: "Le general Bourmont, ci-devant commandant de l'expedition d'Alger, est ici avec ses deux fils, attendant une occasion pour se rendre en Angleterre.

Le navire *Jane*, parti de Greenock le 30 octobre, est arrivé hier à la Balise, et son sac aux lettres a été apporté dans l'après-midi par le bateau de remorque *Shark*. Nous n'avons pas reçu de journaux par ce navire, mais selon les rapports qui nous ont été faits il n'y a aucune nouvelle importante. On dit que la France est toujours dans un état de fermentation qui annonce une commotion prochaine.—Mina est entré en Espagne à la tête de 400 hommes; le peuple l'accueillait avec enthousiasme, et on répandait le bruit qu'une insurrection avait éclaté à la Corogne. Le roi des Pays-Bas a fait l'ouverture des Etats-Généraux le 18 octobre, et malgré son langage menaçant, la separation de la Belgique et de la Hollande a été, dit-on, votée par ce corps.—Le gouvernement provisoire de la Belgique a rendu un decret qui établit dans les limites de ce pays la plus entière liberté de conscience et le libre exercice public de tous les cultes pratiques par les hommes. Voila ce que nous avons appris de plus intéressant par cet arrivage.

—C'est par erreur que les journaux de New-York ont annoncé l'arrivée du De Ruam, du Hâvre.

En adoptant franchement la cause de l'indépendance des Amériques, nous n'avons jamais prétendu nous trouver toujours en harmonie d'opinions et de sentimens avec les zelateurs de certains partis, qui dans ces contrées s'efforcent, sous le voile d'un patriotisme exalté, de travailler au retablissement de l'autorité étrangère, ou du moins d'une autorité despotique. Tel est le parti *escoses* au Mexique, tels sont les vœux des hommes dont il se compose; l'objet constant de leurs efforts a été d'arrêter les effets de la révolution et de s'opposer toujours aux progrès du parti populaire. Malheureusement ces hommes aveuglés ou pervers n'ont pas été toujours sans obtenir des succès plus ou moins caracterisés; dans la Colombie ils n'ont pas cesse d'avoir le dessus durant l'administration de Bolivar; au Mexique ils triomphent depuis la révolte de Jalape, dirigée par le vice-président Bustamante qui est aujourd'hui le chef de ce parti. Il n'entre pas dans nos intentions de rechercher ici les causes qui ont pu amener le succès d'un parti qui n'a pas pour lui l'assentiment de la generalité du peuple; nous voulons seulement rappeler à ceux de nos lecteurs qui pourraient l'avoir oublié, les raisons pour lesquelles nous nous déclarâmes naguère contre le mouvement opéré par le chef de l'armée de réserve à Julapa, en Mexique, où il avait établi son quartier-général: nous nous élevâmes contre le *plan* proclamé par lui, 1°. parce que ce fut par la force des bayonnettes qu'il l'accrédita et le fit adopter successivement par les divers états de la fédération; 2°. parce que nous ne reconnaissons pas à un simple citoyen le droit de renverser le gouvernement de son pays, et que l'élection du général Guerrero nous ayant paru legale, nous devions considérer comme un crime de leze-nation l'acte d'insubordination qui tendait à le renverser du fauteuil présidentiel. Voilà les principes d'après lesquels nous avons jugé la conduite du général Bustamante; on voit qu'ils sont assez desintéressés; ils peuvent paraître assez mal sonnants à certains *patriotes* Mexicains qui ont leur intérêt à prôner la légalité et la mansuétude de l'administration actuelle de leur pays, mais il ne dépend pas de nous de forcer notre conviction et de trouver admirable aujourd'hui ce que nous blamions hier; nos opinions en politique sont invariables, parce que nous ne consultons que les faits et notre conscience; et notre conscience à nous est toujours la même, nous n'avons rien de commun avec certains coryphées du *bustamantisme*, qui naguère encore prodiguaient les éloges les plus suaves aux vertus de *l'homme du peuple*, du *héros du sud*, de Guerrero enfin.

Que vient donc nous reprocher certain correspondant de l'*Argus*, qui se dit Mexicain? que vient-il nous parler de personnalités dirigées contre le vice-président du Mexique, et de désir d'alimenter les passions? S'il est étranger à tous les partis dans ce pays, nous devons l'être bien plus que lui, puisque nous n'avons pas la qualité de mexicain et que nous connaissons à peine personnellement deux ou trois des individus qui ont joué un rôle dans la révolution de ce pays et dont nous avons eu à nous occuper. Quant à monsieur le général Bustamante, nous n'avons jamais eu avec lui aucune espèce de relations, nous ne le connaissons que comme homme public et conséquemment nous n'avons j'amais pu nous occuper que des actes de sa vie politique. Et à propos de quoi nous accuse-t-on de lui dire des personnalités? parce que nous avons avancé que le Mexique ne jouirait jamais de la tranquillité sous son administration! Mais ce qui s'est passé depuis qu'il s'est assis à la place du président ne nous autorisait-il pas à parler ainsi? le Mexique a-t-il joui d'un seul moment de repos depuis cette époque? que l'on consulte les journaux du pays. Nous avons parlé de sa trahison! mais, au nom du ciel! faudra-t-il que nous transigions avec nos principes pour ne pas effaroucher certaines oreilles trop délicates! En considérant le gén. Guerrero comme le présdt. légalement élu par la nation, nous le demandons au correspondant de l'*Argus*: quel nom pouvions-nous donner à la conduite du général Bustamante? Ce correspondant nous engage à revenir à des sentimens plus modérés et plus équitables, nous croyons que les nôtres le seront toujours assez tant qu'ils seront raisonnables; qu'il relise lui même avec *impartialité* notre article de samedi dernier, il le trouvera tel. Il nous dit aussi de revenir aux sentimens philantropiques que nous manifestions, et d'en faire preuve en conseillant l'union au peuple du Mexique; sur le premier point, nous croyons le conseil inutile, nous ne pensons pas avoir manqué jamais aux principes qui honorent le plus l'humanité; et quant au peuple du Mexique, nous ne connaissons pas pour lui de meilleur moyen d'être uni que celui de rester fidelle aux lois, et de ne jamais aider à les violer quiconque pourrait le tenter pour satisfaire son ambition ou d'autres vœux aussi coupables; qu'il prenne pour exemple le peuple des Etats-Unis, ici les conspirateurs et les prétendus redresseurs de torts ne pourraient que faire pitié à ceux à qui ils communiqueraient leurs desseins; voilà nos principes, voilà le meilleur conseil que notre philantropie nous porte à donner aux Mexicains, et nous engageons celui de l'*Argus* à ne pas mettre autant la sienne à la torture pour nous trouver de coupables pensées que nous n'eûmes jamais.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PROPHÉTIE ET SPÉCULATION MANQUÉE.

L'histoire part d'avant la revolution; car le curé assistait au conseil municipal, en amateur pour le moment, mais ayant voix plus deliberative et prépondérante dans le sanhedrin que les conseillers eux-mêmes.

Après avoir discuté assez lestement sur les intérêts communaux, comme c'était l'usage alors, on se mit à parler politique. C'était l'époque des dernières élections, et la fièvre politique était chaude dans la tête de tous en ce moment. Comme on en vint à la nomination probable des 221, le curé prit tout-à-coup un accent prophetique, et dit que si l'on renommait les 221, lui et les siens feraient venir deux cent vingt-un mille Russes et Prussiens pour mettre la France à la raison.

A cette menace, la consternation fut grande dans la commune et dans le voisinage, car le curé jouissait d'un grand credit: on savait qu'il lisait *La Gazette*, et on le croyait bien informé des projets de nos anciens maitres.

Tout cela n'était rien encore; la consternation passa bientôt, la panique se calma, et personne n'y pensait plus, hormis un bon negociant des environs, homme simple, craignant Dieu, les Russes et son curé, et croyant surtout à la parole d'un prêtre qu'il pensait être au mieux avec la sainte-alliance. Il lui tomba donc en la tête à la suite de tout ceci une singulière et bizarre idée de speculation.

Le résultat des élections, fatales au ministère et aux curés absolutistes, ne fut pas plutôt connu que notre négociant se mit a penser que cela etant, les Russes devaient bientôt deborder sur la France, et que les Prussiens allaient en quelques jours entrer dans la Lorraine. "Or, se dit-il, les drôles aiment l'eau-de-vie de France, accoutumés qu'ils sont à leur détestable shnapp; ce serait une bonne affaire que d'en tenir ici une centaine de barriques à leur disposition. Deux cent vingt-un mille Prussiens et Russes auront bientôt consommé ma provision." Et il calcula d'enormes bénéfices, il vit une grande fortune au bout de sa speculation. Le curé, à qui il en toucha deux mots, l'approuva fort. Aussi fut-il bientôt à l'œuvre, et après avoir revu plusieurs fois le curé, et l'avoir entendu de rechef prophétiser à qui voulait l'entendre l'arrivée des défenseurs hyperboréens de la royauté vermoulue des Bourbons, n'eût-il rien de plus pressé que de prendre la plume et d'envoyer ses ordres à son correspondant du midi.

L'eau-de-vie fut expédiée, et sur les entrefaits arrivèrent les événemens de Paris. Pendant le voyage, s'accomplit la grande révolution des trois jours. Oh! alors, le négociant regarda ses bénéfices futurs comme étant déjà dans sa poche, car le curé disait plus haut encore à qui voulait l'entendre, que les Prussiens allaient passer la frontière au premier moment, et que les Russes descendraient du Nord à marches forcées pour venir au secours des curés et des gentilshommes bien pensans. Le négociant ne se contenait pas d'aise, il voyait ses bénéfices doubler.

Cependant, un beau jour, en ouvrant le journal qu'il consultait scrupuleusement pour savoir si ses chers alliés allaient venir boire son eau-de-vie, il vit avec étonnement que l'Angleterre reconnaissait notre révolution. Il fut un moment désappointé; mais il pensa que les Anglais, gouvernés par la maison d'Hanovre, ne pouvaient démentir le principe de leur gouvernement, et il se consola.

Deux jours après, il vit que la Prusse avait envoyé des lettres de créance à son ambassadeur à Paris, et un voyageur qui passa par son village lui certifia qu'on pouvait se promener à Berlin avec la cocarde tricolore. Mais les Russes lui restaient encore, et le curé le confirmait toujours en ses espérances.

Enfin, il y a huit jours, *le Constitutionnel* lui apprit, comme chose officielle et indubitable, que le général Athalin avait été reçu avec les plus grands honneurs à la cour de St. Pétersbourg, et que le colosse russe n'était nullement disposé à s'ébranler au profit de la légitimité des jésuites.

Alors notre pauvre négociant perdit tout-à-fait la tête en voyant sa fortune manquée, ses bénéfices à vau-l'eau, et ses cent pièces d'eau-de-vie perdues. Il entra en une grande fureur contre le curé faux-prophète, l'accusant de l'avoir induit en un guet-apens et en une folle spéculation par ses prophéties. Enfin, par un exploit d'huissier en bonne et due forme, il vient de le sommer de produire dans huit jours ses deux-cent vingt un mille Russes, sinon à lui payer le prix de son eau-de-vie et le montant de ses pertes.

Au reste, depuis l'aventure, personne dans le village, et aux environs, ne croit plus aux prophéties et aux menaces du curé; et chacun lui lit au visage quand il ose encore parler de ses Russes et de ses Prussiens. *Figaro.*

TRILOGIE SUR LA PEINE DE MORT.

SCENE PREMIERE.

LES VOLEURS.

(Un carrefour de forêt.)

"Chut, Lousticks! Voilà le moment, armes vos carabines! Est-ce fait?

—Oui, capitaine.

—A plat ventre, mes petits marcassins; et quand je dirai: *feu!* partons ensemble. A toi le postillon, à moi le conducteur, vous autres aux portières; Jean coupera les rênes, et le magot est à nous.

—Suffit, capitaine.

—Attention!.... Feu!

—Au secours!—A l'assassin!—Sainte-Vierge, je suis morte! Mille tonnerres, j'ai le bras cassé!

—Silence, canailles! Ces gredins-là braillent comme un troupeau d'oies.

—Oh! M. le voleur, ne me prenez rien, je vous prie.—Estimable brigand, je crierai *vive Charles X* si vous voulez. Sacré j...f.....! si j'avais mon bras entier, je te le casserais sur la mâchoire.

—Capitaine, si je brûlais la cervelle à ce drôle-là pendant que les amis fouillent la malle? Il m'a l'air d'un gendarme, et qui pis est d'un insolent.

—Fais, mon brave. Il n'y a plus de peine de mort.

—En ce cas, ce n'est pas la peine de s'en passer. Tiens, camarade, avale la dragée. C'est amer, mais c'est digestif.

Oh!—Ah!—Hélas! j'ai ma robe tachée de sang. Comment paraître ainsi dans la ville?

—Paix! ma poule. Tu n'y paraîtras pas. Et de deux!!

—Est-ce que tu as tué cette braillarde, Lousticks!

—C'était pour lui épargner un blanchissage.

—Tue aussi la dévote qui marmote des prières; elle me scie les oreilles.

Voilà, chef!

—Et sus, déguerpissons, car je ne veux pas aller aux galères."

SCENE II.

LES CONSPIRATEURS.

(Un salon.)

"Il est convenu que nous conspirons, mesdames!

—Oui, vicomte.

—Je vous propose un second tome de la machine infernale.

—Mais que cela soit mieux.

—N'ayez pas peur, on ne manque pas son coup deux fois.

—Et grâce à l'abolition de la peine de mort, nous ne risquons plus notre cou.

—Qu'il est gracieux le chevalier, avec ses calembourgs!... Cela pourra-t-il bien faire sauter une trentaine de personnes, vicomte?

—Le mieux du monde. Mais cette fois plus d'enfant pour conduire la charette.

—Oh! non. Ce serait un meurtre. Nous prendrons un commissionaire qui ne s'en doutera pas. Maintenant je vais sonner. Picard, faites entrer ces messieurs. Attendez pourtant. Sont ils en trop grand nombre!

—Il y a, madame, quinze personnes en tout.

—Et cinquante cela ne fait que vingt! Nous pouvons conspirer sans qu'on ait rien à craindre. Il faut porter le modèle de nos cirepattes à l'empereur, pour qu'on se remette en conspirations, que nous puissions exercer du comptoir, et faire nos souscriptions ouvertes pour les conspirations échoués sans nous salir les doigts. Ce serait cela que n'est-ce pas?

—L'acajou est bien tombé!

—Je connais un Lusage et Verveine pour l'ameublement. Mais si on nous exile? car il faut penser à tout.

—Florence a des palais, Rome, Trieste, Grenade, Ludworth même sont là! Nous voyagerons en attendant le retour de la légitimité aux Tuileries, et chacun de nous a sa berline.

C'est dit. Picard, faites entrer."

SCENE III.

LA LEGITIMITÉ.

(Aux Tuileries.)

"O grand papa, comme ils ont abîmé les fleurs de lys!

—Ce n'était pas malin de tirer dessus à bout portant; mais à deux cents pas, moi, j'abattrais une souris à la course!

—Ah! c'est-il drôle! c'est-il drôle! c'est-il drôle!

—Mon noble époux, ne sauriez-vous garder une attitude d'homme, et vous préserver de cette joie d'enfant? Henri est plus raisonnable que vous,

—Mon cousin M. Damas, les ministres sont-ils assemblés?

—Voici M. de Polignac.

—C'est bien,

—Sire, votre majesté sera satisfaite. Jetez un coup-d'œil sur les arbres de ce jardin: les quarante-cinq signataires sont appendus aux branches!

—Je n'aime pas voir les pendus. Combien a-t-on mitraillé de Parisiens?

—Dix neuf mille et tant.

—C'est peu, papa.

—C'est fort honnête. Et Lafayette!

—Il est mort avec une grâce infinie, ainsi que la moitié des 221. J'étais au balcon de l'Hôtel-de-Ville. Cela faisait un beau coup-d'œil!

—Ah ça! et les Suisses, et les gendarmes?

—Peyronnet les harangue. Ils font des entrechats dans les rangs et demandent quatre jours de pillage.

—Nous verrons."—*(Figaro.)*

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPEDIÉS.

Brick Howard, Choute, Havre, Perret & Charbonnet
Brig Camaris, Metcher, Havre, F. Perret
Brick Amazon, Martin, Marseille, J H Gale.
Brick Subbatis, Howard, New-York, J Girard & Fils.
Goël, Pelican, Guerra, Tampico, F Frey & Co.
Goel Nimble, Dejavugue, Vera-Cruz, Lizardi frères.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Shark, Wood, de la passe du S. O., ayant mis en mer le navire Champion et les bricks Baltic, Talisman et Pleiades—il a amené au port le brick Ella et la goëlette espagnole Dorothy. Il est parti de la passe le 19: le navire Salem était en dehors de la barre; le navire Jane à l'habitation Johnson—il a apporté les sacs aux lettres de ces deux batimens. Rien de nouveau en rivière.

Navire Wm. Badger, T J Harris, de Hambourg, au capitaine; chargement de marchandises &c. &c. à J A Merle & co. F Frey & co. J Kohn et Bordier, G Vanet, Hermann & co. W et J Montgomery, Bergnian et le capitaine.

Navire Minerva, Rice, Portsmouth, avec des maquereaux, sel, avoine &c. au capitaine.

Bateau de remorque Grampus, du Détour, avec les navires Wm. Badzor et Minerva à la remorque.

Brick paquebot Ella, S Cole, de Philadelphie, à T Toby, avec un chargement assorti. (Pour les noms des consignataires, voyez la page anglaise.)

Goël. Dorothy, Sali, de la Havane, sur lest.

Bateau-à-vapeur Georgian, Brett, en 15 jours de Pittsburg, avec 116 barils pore, 81 do. whiskey, 99 bls graisse à E Whitemore, 25 bales coton à W L Robeson, 25 bls whiskey à Dunmire & Lloane, 194 bls beurre, 53 bls melasse au propriétaire à bord.—Passagers: M. Ludlow, et sa dame, J K Pearson, B Hill, J Callan, W Bryant, R Walton, W Ward, D Woodward, P J L Bouheaw, 93 pris en route et 38 sur le pont.

Bateau à vapeur Uncle Sam, Russell, Vicksburg, avec un chargement assorti de coton etc. à A Fisk et co; Reynolds, Byrne et co; W Bogart, M White, W M Beal, J Hagan et co; H et W Bell, J Linton, Whiting, Stark et ses Rogers, Slocomb—2 passagers.

Théâtre d'Orléans.

Jeudi, 23 Décembre,
L'AUBERGE DE BAGNIERES,
Opéra en trois actes, paroles de Jalobert, musique de Catel.—Précédé de
PHILIPPE,

Samedi, 25, jour de Noël,
La première représentation de MON ONCLE LE BOSSU, comédie nouvelle en un acte. Suivi de NINA OU LA FOLLE PAR AMOUR. Le spectacle sera terminé par LE ROSSIGNOL, grand opéra.
En attendant—*Guillaume Tell*, opéra nouveau, *La Famille de l'Apothicaire*, vaudeville nouveau.

SALLE DE BAL,

Encoignure des rues Bourbon et d'Orléans.

Mercredi 22 Décembre 1830.
Grand Bal Paré.
Prix d'entrée, cavalier $1.
Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. ☞ Les cavaliers trouveront un bureau pour y déposer leurs cannes et manteaux.
20 décembre—3

C. GUENARD, rue Royale, No. 271, a l'honneur d'informer les dames et messieurs de cette ville, et le public en général, qu'il tient un assortiment complet d'articles propres pour la saison, consistant en: cartonnages du dernier gout; habillemens d'enfans, variés; bijouterie de tout genre; ceintures; soieries diverses; etoffes pour robes; beaux rubans pour chapeaux et garnitures; fleurs et couronnes artificielles pour coiffures; peignes d'écaille; dito imitation. Le tout à des prix modérés.
22 decembre—1

232 BARILS farine, 12 bls. whiskey, 100 bls. patates, en débarquement et à vendre par P. B. PENNY,
22 déc Rue Bienville, No. 28.

PORC nouveau, *mess* et *prime*; Graisse en feuille; Corde d'Emballage du Kentucky, de première qualité; Farine fraiche de l'Ohio; Huile de lin et de sperme, à vendre par
STETSON & AVERY,
22 déc Rue du Camp.

GARDES
D'ORLÉANS
ATTENTION!!!

LA compagnie prendra les armes dimanche prochain à sept heures et demie du matin, et se rendra au lieu ordinaire du rassemblement.
Par ordre:
22 déc—3 L. MUEL, serg. major.

CAZADORES DE ORLEANS.

Les compagnies de la ordenanza superior de la provincia de Orleans, la compañia de Cazadores Orleanes tendrá en el Hotel de Ville, el domingo 26 del corriente, con cuatro piezas de campaña. Por orden del capitan,
El sargento 1°.
22 d. d. c. RAFAEL PEREZ.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

LE Bataillon prendra les armes dimanche 26 du courant, à 8 heures précises du matin. Armement complet; veste et pantalons bleus.
Par ordre,
20 décembre U. DUREL, adj. major

Dans l'affaire de MATHEU & PINTA *contre Leurs créanciers.*

TOUTES les personnes qui doivent à la ci-devant societe de MATHEU & PINTA, sont averties que leurs comptes ont été remis par le syndic Andrew Elliot, entre les mains du soussigné pour en faire le recouvrement, et que si d'ici à trente jours les paiemens n'en sont pas faits, il seront remis entre les mains de la justice.
JOHN CULBERTSON, *agent.*
21 dec—4 Rue de Chartres, No. 70.

LE soussigné vient de recevoir de France, et offre à vendre a des prix très modérés les objets suivants:—

1500 balles Sangsues;
200 bouteilles Chlorure de Labarraque;
200 do. Anti Glaireux de Guillie;
500 boites pate pectorale;
Bandages simples et doubles;
Do. à patune d'ivoire;
Suspensoirs tricotes assortis;
Veilleuses de Jourdier, infaillibles;
Limes sulfuriques dramentees, pour guérir les cors et verrues;
Sirop anti scorbutique de Portal;
Seringues assorties de grandeurs et qualités, et un assortiment general de preparations chimiques et de medicamens frais.
F. D. DUCONGE,
21 déc Au coin des rues Chartres et Conti.

CLAUDIUS REDON, DE NEW-YORK,

A l'honneur d'informer les dames et messieurs de cette ville et le public en general, qu'il a ouvert aujourd'hui, dans la rue de Chartres, No. 103, à l'ancienne residence de Mrs. Kohn & Bordier, un SUPERBE MAGASIN consistant en un joli assortiment de montres, pendules, joaillieries et generalement en articles de fantaisie, qu'il offre à vendre en gros et en détail. Les marchands de la campagne pourront être servis avec promptitude et à des prix raisonnables.
Son fonds consiste en: joaillieries en filigranes, des manufactures françaises et américaines, de très-bon or et faites dans le dernier goût; des ornements en perles fines, boucles d'oreilles, épinglettes, &c. bagues en diamants, épinglettes dito, boucles d'oreilles et boutons de col dito: aussi, des objets en argent et plaqués, ornemens en jais, corail, et autres; montres dites *patent-lever*, unies et très-riches, en or; montres de L'epine et à répétitions, pour femmes et pour hommes, en or; idem en argent, de diverses façons, et pendules ornées, de toutes descriptions.
Boites en musique pour femmes; idem en écaille; idem ordinaires, jouant 2, 3 et 4 airs.
Un grand assortiment de bracelets, richement ornés, chaînes de cou et de sureté, ceintures, et boucles de ceintures, boucles d'oreilles, épingles, etc. etc. Aussi, les mêmes objets en noir, ouvrages de Berlin; une quantité de portes-crayons en or et en argent; peignes en écailles de l'Inde et du Brésil, ouvrage bien travaillé; colliers en cire et en verres de différentes grandeurs et couleurs; des boites de parfumeries, &c. &c. Il offre également à vendre une quantité de vin de Madère, par douzaines, du Champagne et du Bourgogne de la meilleure qualité.
P. S. Mr. Ferdinand H. Wagner, horloger de Genève, étant attaché à cet établissement, se chargera de réparer les montres et pendules, chronomètres et boîtes à musique; il fait toute espèce d'échappements, ainsi que des joaillieries de toutes descriptions, à des prix modérés.
20 décembre—1m

POUR TAMPICO,

La belle goëlette ALTAMIRA, fine voilière, partira pour le susdit port samedi 25 du courant, avec le frêt qui pourra être offert d'ici à cette époque. Elle peut encore admettre quelques passagers, en s'adressant à temps au capitaine à bord, vis-à-vis la rue St.-Louis, ou à
VICTOR DE LA COVA,
22 déc. rue St. Louis, No. 46.

POUR LE HAVRE.

Le brick AVIS, capit. Vinslow, sera expédié sous peu de jours; pour frêt de quelques centaines de balles de coton, s'adresser à
21 déc THEO. NICOLET & CO.

POUR LA HAVANE.

(Pour partir vers le 6 prochain.)

Le beau brick ou voilier ATTAKAPAS aurait besoin de 1000 barils de sain-doux pour compléter sa cargaison. Pour cette quantité de frêt, ou pour passage, ce brick ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à
21 déc J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BOSTON.

Le beau navire neuf HELVETIA, capitaine B. F. Miner, charge maintenant à la côte et sera prêts dans quelques jours à prendre quelque peu de frêt. S'adresser à
21 déc THEO. NICOLET & CO.

POUR BALTIMORE,

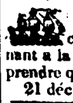

Le beau brick KNOTT, capitaine Wooster, en chargement au haut de la côte, peut prendre environ 60 boucauts de sucre. S'adresser à W. G. HEWES,
16 déc No. 9, rue du Camp

POUR BOSTON,

Le navire HEWES, (A. No. 1) capitaine John Spear jr. ayant la plus grande partie de son chargement engagé. Pour frêt ou passage, ayant de bons aménagemens, s'adresser à WM. G. HEWES,
16 déc No. 7, rue du Camp.

POUR VERA-CRUZ—La goëlette fine voilière GENERAL GEDDES, cap. Hague, ayant la majeure partie de son chargement engagée, sera expédiée sans delai.—Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou bien à J. W. ZACHARIE & Co.
11 dec.

POUR BOSTON,

Le beau brick fin voilier BALTIC, capitaine Bradford, ayant la moitié de son chargement engagé, partira sous le plus bref délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Toulouse, ou à
STETSON & AVERY.
7 déc rue du Camp No. 27

DEMANDE

D'un navire de 250 à 300 tonx. pour l'Europe. S'adresser à
STETSON & AVERY,
4 dec Rue du Camp, No. 27.

A FRETER,

La goëlette DART, capit. Adams; est prête à recevoir un chargement, et est, sous tous les rapports, un superbe batiment. On préfererait un frêt pour les Attakapas ou pour l'Appalachicola. Elle peut admettre 300 barils dans sa cale, ou l'équivalent. Elle est fine voilière et tire peu d'eau. Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine à bord.
26 nov THOMSON & GRANT.

A VENDRE OU A LOUER.

LA DISTILLERIE appartenant au soussigné, avec ses dépendances, prête à être mise en activité, ainsi qu'avec autant de negres qu'il en faudra pour son exploitation; elle est située à un mille et demi du bas de la ville. S'adresser à DAVID OLIVIER,
14 dec—12 Rue Conti, No. 84.

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE
DES
NATCHITOCHES.
(22ème. classe de 1830.)
Le tirage aura lieu le Vendredi 24 Décembre.
GROS LOT,
10,000 Piastres!!!!

1	LOT DE	$	3,000	$ 3,000
1	"	"	1,800	1,800
1	"	"	1,400	1,400
1	"	"	1,200	1,200
1	"	"	1,008	1,008
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	30	4,680
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200
8760 LOTS				$ 73,080

15600 BILLETS BLANCS.
PRIX DES BILLETS
Billets Entiers.....$ 4
Demi Billets..... 2
Quarts de Billets..... 1
Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES:—demi et quart en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,
13 dec, *Directeur.*

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ,

62 Caisses vin de St. George, première qualité, pour clore une facture.
ANTOINE GILLY.
18 déc—3 Rue Royale, No. 142.

LES soussignés offrent à vendre, 13 quarts et demis quarts de barriques vins vieux de Madère, première qualité;
14 barriques et 12 caisses vieux vins de Madère de Sicile, première qualité;
350 rames papiers d'enveloppe;
150 caisses et demies caisses chocolat frais;
50 paquets ficelles;
160 rouleaux cordes de différentes grossoures;
50 do. cordes blanches;
20 caisses haches de Faxens.
18 déc. LINCOLN & GREEN.

LES soussignés viennent de recevoir de France par les derniers arrivages, et offrent à vendre, en leur magasin encoignure des rues de Chartres et St. Pierre, les articles ci-après:
Vin de Champagne, Fruits à l'eau-de-vie;
Fruits au vinaigre de Maille, tels que Champignons, Choufleurs, Epine vinette, Cerises, Achars indiens;
Truffes à l'huile et au vin blanc; Thon mariné, Anchoies à l'huile, Olives farcies à l'huile, Moutarde de Maille;
Un assortiment général de Liqueurs; Anisette de Bordeaux;
Un assortiment de Vanerie, Paniers fins et Gibecières pour dame;
Huile superfine de Bordeaux; Prunes 1ère. qualité; Fromage de Gruyère, do. de Chester, do. de Hollande et du Nord; Saucissons de Lyon et de Marseille;
Fruits conservés en bouteilles, tels que Cerises, Fraises, Groseilles, Framboises, &c.
Pâtés de Colin truffés, Oies farcis aux truffes; Perdrix aux choux; Hures de cochons et autres;
Nattes pour les appartemens;
Une caisse Gants de Grenoble, pour hommes, femmes et jeunes personnes; quelques douzaines Mitaines; des Cages, des Volières et des Graines pour les oiseaux, et en général tout ce qui concerne la Grocerie.
18 déc—3 CLAPIER & MICOUD.

DOUVES.—Les soussignés ont constamment à vendre des Douves de Pipe, de la meilleure qualité.
M. S. ISRAEL & Co.
rue Toulouse, entre Bienville et Chartres, 40 No.
7 déc—1

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu, lundi 17 du courant, au moulin à scie de Mr. Jh. Reynes, à 9 heures du matin, une quantité de Bois de Charpente, par lots assortis. Payable jusqu'à $100 comptant, au-dessus, à 60 jours, en billets endossés à satisfaction. 22 déc

PAR H. J. DOMINGON.

(Chez lequel se trouvera déposé l'inventaire de l'établissement.)

LE 27 DÉCEMBRE prochain, il sera vendu à la bourse de Hewlett, à MIDI précis, pour dissolution de société, la FABRIQUE DE TABAC ET DE CHOCOLAT ayant appartenu ci-devant à Mr. Jean Quessart, et située rue Ste.-Anne No. 57.
Cet établissement est trop connu pour avoir besoin de grands détails; on se bornera à dire que les derniers propriétaires ont remis à neuf tous les ustensiles de ces fabriques qui avaient besoin de réparations, consistant principalement en MOULINS à tabac avec leurs pilons, 1 BLUTEAU garni de ses trois cylindres, un autre neuf garni aussi de ses cylindres, plusieurs tamis, cinq tricotrace dont deux tout neufs, arrivant de France, ainsi que deux tamis très-fins, articles impossible à se procurer dans ce pays; quantité de *jarres, boucauts, barils, rafraichissoirs*, enfin, toute espèce d'ustensiles convenables aux dites fabriques beaucoup trop longs à détailler ici.
De plus—UN MOULIN EN FER à cylindre, posé sur un fourneau pour faire le chocolat, un autre fourneau pour préparer le cacao. Les magasins sont en ce moment bien approvisionnés de tabac de la meilleure qualité, en poudre, en carottes et en cigarres; en chocolat, beurre de cacao &c. remède véritable du Dr. LEROY, reçu de France de chez Mr. Cottin.
TERMES:—6, 12 & 18 mois, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs.
Et le 30 du même mois, il sera aussi offert en vente aux mêmes termes et conditions:
1°. Le service pour l'espace d'une année du nègre nommé Benjamin, fabricant de tabac et de chocolat du dit établissement. Il est élève de feu Mr. Quessart, et s'occupe depuis vingt ans des travaux du magasin.
2°. Le nègre Uana, surnommé John, âgé de 34 ans un peu tonnelier, employé aux travaux du magasin depuis onze mois.
3°. Chery, nègre créole âge de 18 ans, bon domestique, cigarrier et un peu cuisinier. Tous garantis des vices et maladies prévus par la loi. Vendus avec hypothèques spéciales, et billets endossés à satisfaction.
Pour plus amples renseignemens, s'adresser à Mr. Evariste Blanc, à son magasin où sera déposé un inventaire. Et pour voir l'établissement, s'adresser rue Ste.-Anne, No. 57, à Mr. Louis Wagner, ou sera aussi déposé un inventaire.
On pourra voir la plus grande partie des ustensiles et mecaniques au Bayou St. Jean où est établie la manufacture de tabac, en s'adressant au dit lieu ou à la demeure de Mr. Evariste Blanc.
☞ Les actes de ventes seront passés chez Mr. Janin, aux frais de l'acquereur.
13 déc—14

VENTES PAR LE MARSHAL.

Ld. Bajolière contre *M. Rivaros, Marie Rose Voltaire et Julie Bozis.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable juge Maurian, juge Président de